



AAF Walden US ESG Equities

Publication des produits sur le site Web



Résumé

Ce Compartiment promeut les caractéristiques environnementales/sociales (E/S) visées à l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité (« SFDR »), mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.

ABN AMRO Funds Walden US ESG Equities (« le Compartiment ») utilisera une sélection de titres conformes aux critères de responsabilité ESG d'ABN AMRO Investment Solutions (la « Société de gestion »). Le Gestionnaire d'investissement externe doit se conformer aux normes de qualité de la Société de gestion et suit un processus de sélection qualitative avant d'être retenu. En vertu des critères de responsabilité ESG de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement externe s'engage à appliquer des filtres négatifs et positifs ainsi qu'à prendre des mesures d'engagement si nécessaire.

Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent sur les droits de l'homme au niveau mondial, les normes de droit du travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Aucun indice spécifique lié aux ESG n'a été désigné pour ce Compartiment.

La stratégie d'investissement commence par la mise en œuvre d'un filtrage quantitatif en recherchant des points de données indiquant le niveau de qualité des sociétés et le processus de critères de valorisation. La stratégie est gérée activement par le Gestionnaire d'investissement externe grâce à son approche exclusive axée sur la recherche des données fondamentales ESG et est complétée par son approche de l'engagement. Le processus de sélection du Gestionnaire d'investissement externe commence par la mise en œuvre d'un filtrage quantitatif en recherchant des points de données indiquant le niveau de qualité des sociétés et les critères de valorisation. Ce premier filtrage permettra de réduire l'univers initial de 1 000 sociétés à environ 250. Ensuite, grâce à une analyse des paramètres fondamentaux qui détermine la qualité du modèle financier et économique en matière de durabilité et à l'évaluation de la société, la liste est à nouveau réduite à une « Liste approuvée » d'environ 175 sociétés. Enfin, l'équipe interne dédiée à la recherche et à l'engagement ESG du gestionnaire d'investissement externe (« les analystes ESG ») responsable des exclusions ESG et des évaluations ESG réalisera une analyse approfondie pour aboutir à une recommandation « réussite » ou « échec » d'inclusion dans le Compartiment. En outre, la Société d'investissement externe peut s'engager auprès de sociétés sur certaines questions en s'appuyant sur l'expertise de son Comité interne de participation active composé de professionnels ESG de premier plan et de gestionnaires de portefeuille (y compris le Directeur de l'investissement). Chaque année, l'équipe supervise le développement de la stratégie et des plans d'engagement de base de l'entreprise.

Le Compartiment ne prendra en compte que les sociétés qui suivent des pratiques de bonne gouvernance ; par conséquent, seules les sociétés qui répondent aux critères définis par la Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement externe, tels que décrits dans la section « Stratégie d'investissement », seront éligibles à l'investissement. Les critères définis prendront notamment en compte les questions relatives à la structure de gestion, aux relations avec les collaborateurs, à la conformité fiscale et à la rémunération du personnel.

Le Compartiment investira au moins 90 % de son actif net dans des investissements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales mises en avant. Par conséquent, jusqu'à 10 % de l'actif net ne sont pas nécessairement alignés sur ces caractéristiques (il s'agit d'instruments dérivés et de liquidités utilisés à des fins d'investissement, de couverture et de gestion efficace du portefeuille).

Le Gestionnaire d'investissement externe et la Société de gestion suivent les caractéristiques E/S mises en avant pour le Compartiment en se basant sur des contrôles automatisés et manuels visant à assurer le respect des directives de durabilité du portefeuille.

Le Gestionnaire d'investissement externe ne fait pas appel à des fournisseurs de données tiers pour déterminer si une société donnée est adéquate pour le Compartiment. Sa méthodologie de recherche exclusive, mise en œuvre par son équipe interne, favorise la prise de décision. Le Gestionnaire d'investissement externe complète la recherche primaire avec des informations provenant d'une multitude de sources qui sont mises à jour et évaluées de manière continue. La Société de gestion s'appuie sur des fournisseurs ESG externes tels que Sustainalytics (scores

de risques ESG, implication des produits dans des activités controversées, alignement avec le Pacte mondial des Nations Unies, évaluation des controverses) et ISS (soutien au vote par procuration, données sur le climat et ODD).

Les limites méthodologiques peuvent être évaluées en termes de nature des informations ESG (quantification des données qualitatives), de couverture ESG (certaines données ne sont pas disponibles pour certains émetteurs) et d'homogénéité des données ESG (différences méthodologiques).

En termes de recherche raisonnable, les membres désignés du Comité d'investissement du Gestionnaire d'investissement externe sont en dernier ressort responsables de l'examen et de l'affirmation de l'évaluation de la matérialité financière ESG de chaque société éligible à l'inclusion dans le Compartiment.

De son côté, la Société de gestion examinera périodiquement l'alignement des investissements du portefeuille sur la politique d'investissement du Compartiment par le biais d'examens périodiques effectués par les analystes dédiés de l'équipe Recherche raisonnable de la Société de gestion (évaluation des capacités, processus de décision d'investissement, investissements du portefeuille, adéquation des trajectoires d'engagement, etc.) et les commentaires qualitatifs sont formulés par l'équipe ESG.

Dans le cadre de son modèle économique de conseil par délégation, la Société de gestion se charge du vote pour le compte du Compartiment, tandis que le Gestionnaire d'investissement externe s'occupe de l'engagement avec les sociétés. Néanmoins, le Gestionnaire d'investissement externe peut jouer un rôle de conseil avant de voter et de guider la Société de gestion dans le cadre de questions spécifiques dans lesquelles il est engagé.



Aucun objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas l'investissement durable comme objectif.



Caractéristiques environnementales/sociales du produit financier

L'analyse des facteurs ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement d'**ABN AMRO Funds Walden US ESG Equities** (le « Compartiment »). Le Gestionnaire d'investissement externe définit l'intégration ESG comme le processus de reconnaissance de l'importance financière (ou sens) des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement. Le Compartiment utilisera une sélection de titres conformes aux critères de responsabilité ESG d'ABN AMRO Investment Solutions (la « Société de gestion »). Pour être retenus, les Gestionnaires d'investissement externes doivent se conformer aux normes de qualité de la Société de gestion et suivre un processus de sélection qualitative. Ce processus repose sur l'analyse approfondie de la politique de responsabilité sociale d'entreprise du Gestionnaire d'investissement externe ainsi que de ses points forts en matière de développement durable, reposant sur l'analyse des professionnels ESG, la philosophie et le processus d'investissement. En vertu des critères de responsabilité ESG de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement externe s'engage à appliquer des filtres négatifs et positifs ainsi qu'à prendre des mesures d'engagement si nécessaire. Le Compartiment est composé d'émetteurs qui sont flexibles en matière de bonnes pratiques ESG.

Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent à l'échelle mondiale sur les droits humains, les normes de travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.



Stratégie d'investissement

Description de la stratégie

L'analyse ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement. La stratégie est gérée de manière active selon une approche exclusive axée sur la recherche fondamentale ESG et est complétée par une approche d'engagement. L'évaluation ESG comprend un filtrage basé sur la valeur et un examen ESG approfondi.

Le processus de sélection du Gestionnaire d'investissement externe commence par la mise en œuvre d'un filtrage quantitatif en recherchant des points de données indiquant le niveau de qualité des sociétés et les critères de valorisation. L'objectif de ce premier filtrage est de réduire l'univers initial de 1 000 sociétés à environ 250. Ensuite, grâce à une analyse des paramètres fondamentaux qui détermine la qualité du modèle financier et économique en matière de durabilité et à l'évaluation de la société, la liste est à nouveau réduite à une « Liste approuvée » d'environ 175 sociétés. Enfin, l'équipe interne dédiée à la recherche et à l'engagement ESG du gestionnaire d'investissement externe (« les analystes ESG ») responsable des exclusions ESG et des évaluations ESG réalisera une analyse approfondie pour aboutir à une recommandation « réussite » ou « échec ». Pour chaque investissement potentiel, les analystes ESG du Gestionnaire d'investissement externe cherchent à comprendre l'ensemble des produits et services de la société. L'équipe appliquera son filtre basé sur la valeur en excluant les sociétés impliquées dans des produits ou des pratiques spécifiques en tenant compte de leur dépendance au chiffre d'affaires, de leur part de marché et de leur gravité (armes, jeux, tabac, production d'alcool, implication dans l'agriculture industrielle, dans le cycle de l'énergie nucléaire et dans l'exploitation d'établissement pénitentiaire, etc.). L'équipe évaluera ensuite les performances globales dans quatre grandes catégories : l'entreprise, la gouvernance, la gestion du capital humain et les impacts environnementaux et communautaires. À l'aide d'un « cadre de matérialité » exclusif, l'équipe ESG du gestionnaire d'investissement externe évalue l'importance potentielle des facteurs ESG (concernant une gamme de questions, englobant à la fois les risques et les opportunités) pour les inclure dans l'évaluation globale de la qualité de la société, de la durabilité du modèle économique et de la valorisation.

L'étape finale de ce processus est une recommandation « réussite » ou « échec » par les analystes ESG pour chaque entreprise, qu'un rapport non exhaustif vient compléter. Le processus de sélection conduit à rejeter plus de 20 % des sociétés figurant sur la « Liste approuvée ». Les sociétés éligibles à la stratégie sont placées sur la « Liste approuvée » composée généralement de 125 sociétés.

En outre, la Société d'investissement externe peut s'engager auprès de sociétés sur certaines questions en s'appuyant sur l'expertise de son Comité interne de participation active composé de professionnels ESG de premier plan et de gestionnaires de portefeuille (y compris le Directeur de l'investissement). Chaque année, l'équipe supervise le développement de la stratégie et des plans d'engagement de base de l'entreprise.

Les limites méthodologiques peuvent être évaluées en termes de nature des informations ESG (quantification des données qualitatives), de couverture ESG (certaines données ne sont pas disponibles pour certains émetteurs) et d'homogénéité des données ESG (différences méthodologiques).

Pratiques de bonne gouvernance

Dans le cadre de sa « bonne politique de gouvernance », la Société de gestion du Compartiment identifie les sociétés qui ne respectent pas les bonnes pratiques de gouvernance. Les sociétés qui ne suivent pas des pratiques de bonne gouvernance sont exclues de l'univers d'investissement initial du Compartiment. La source de données utilisée pour tous les critères mentionnés ci-dessous et pour définir le test réussite-échec en matière de gouvernance de la Société de gestion est Sustainalytics.

Composant SFDR	Indicateur	Critères d'exclusion	Description
Structure de gestion saine	Pacte mondial des Nations Unies - Principe 10	Statut Liste de surveillance et Non conforme	Le Principe 10 du Pacte mondial des Nations Unies est lié à la lutte contre la corruption et les actes de corruption et stipule que les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption.
	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, les sujets suivants sont abordés : irrégularités comptables, corruption et actes de corruption, pratiques anticoncurrentielles, sanctions et composition du conseil d'administration.
Relations avec les collaborateurs	Pacte mondial des Nations Unies Principes 3, 4, 5 et 6	Statut Liste de surveillance et Non conforme	Les Principes 3, 4, 5 et 6 du Pacte mondial des Nations Unies sont liés aux conditions de travail. Ces principes stipulent que les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'occupation.
	Évaluation des controverses sociales	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, les sujets suivants sont inclus : liberté d'association, travail des enfants/forcé, santé et sécurité, relations communautaires, respect des droits humains, normes de travail, discrimination et harcèlement.
Conformité fiscale	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, l'évitement fiscal et l'évasion fiscale sont pris en compte.
Rémunération du personnel	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	La rémunération est prise en compte pour l'évaluation des controverses

Le Gestionnaire d'investissement externe évalue la composition du conseil d'administration et de la structure de direction d'une société, sa charte de nomination, ses pratiques de rémunération, ses droits de vote et ses contrôles internes. En outre, le gestionnaire d'investissement externe prend en compte des facteurs tels que les relations avec les collaborateurs et le degré de couverture des collaborateurs dans le cadre des conventions collectives.

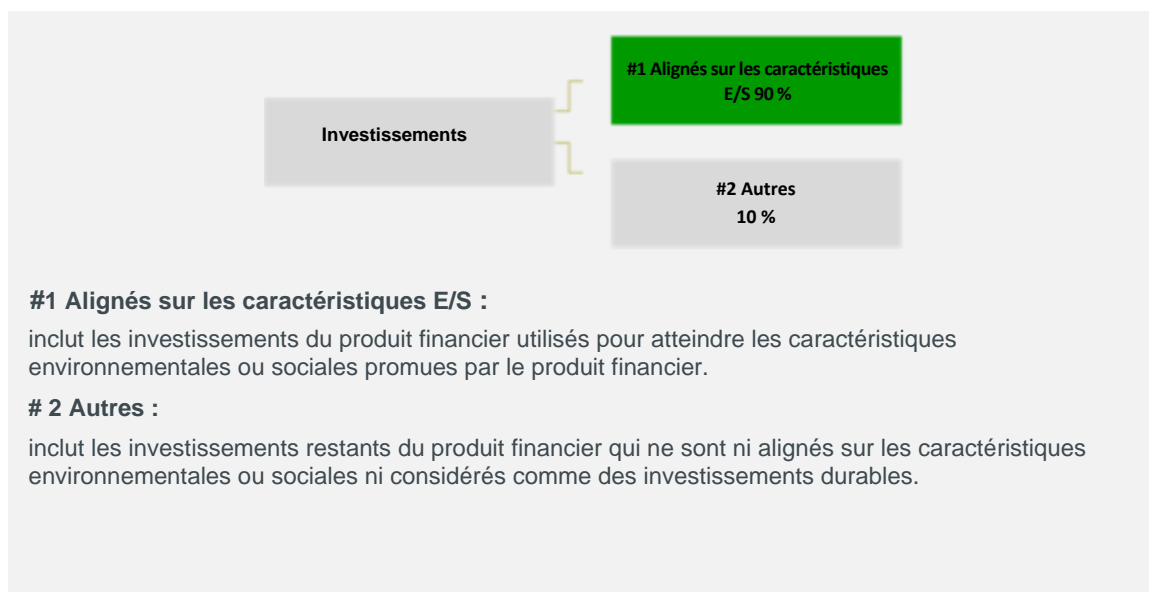


Proportion des investissements

Le Compartiment investit au moins 90 % de son actif net dans des actifs qui ont été déterminés comme « éligibles » selon le processus ESG en place (d'où des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

Jusqu'à 10 % des investissements ne sont pas alignés sur ces caractéristiques (#2 Autres). Le terme « #2 Autres » inclut les instruments dérivés, les dépôts bancaires à vue, y compris les espèces détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment. Ils sont utilisés à des fins d'investissement, de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale

minimale associée à ces investissements. Une description plus détaillée de l'allocation d'actifs spécifique de ce Compartiment est disponible dans le prospectus.



Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

Le processus du Gestionnaire d'investissement externe pour réévaluer/surveiller la performance ESG est le suivant :

- Listes interdites : Examens trimestriels de l'implication dans des activités commerciales interdites à l'aide d'un outil de sélection fourni par des fournisseurs indépendants de recherche ESG
- Controverses : Examens mensuels des controverses ESG via les bases de données des fournisseurs de recherche ESG
- Performances de l'entreprise : Examens simultanés et complets des performances financières et ESG par des analystes internes
- Selon les besoins : Examens ad hoc à mesure que de nouvelles informations se font disponibles

Le Gestionnaire d'investissement externe utilise des contrôles à la fois automatisés et manuels pour garantir la conformité aux directives du portefeuille, y compris aux directives ESG spécifiques. L'équipe externe Conformité examine les résultats quotidiennement. Ces mesures viennent s'ajouter à la responsabilité continue de l'équipe de gestion de portefeuille afin de respecter les directives relatives au produit financier.

Du côté de la Société de gestion, le suivi des caractéristiques environnementales ou sociales du produit d'investissement, en particulier les éléments contraignants décrits dans le document précontractuel, est assuré par un cadre de contrôle dédié qui peut différer selon le processus de décision d'investissement en place (délégation d'investissement ou investissement direct et multi-gestion). Sur la première ligne de défense, lorsqu'il s'agit d'examiner (i) le modèle de délégation d'investissement, le Gestionnaire d'investissement externe effectue ses propres vérifications sur ces indicateurs par le biais de ses propres outils au niveau du portefeuille, qui peuvent inclure des contrôles avant négociation ; (ii) l'investissement direct par la Société de gestion, l'équipe de gestion de portefeuille de la Société de gestion est chargée de vérifications spécifiques sur ces indicateurs, comme décrit dans le cadre des contrôles avant négociation. Sur la deuxième ligne de

défense, la Société de gestion, par l'intermédiaire de son équipe Business Control & Oversight, effectue des contrôles périodiques a posteriori pour veiller à la conformité du portefeuille avec l'engagement pris (par exemple : contrôle du score ESG, du respect de l'ensemble des exclusions, du score ISS ODD, etc.). En cas de détection d'un « élément non conforme », l'équipe Business Control & Oversight analyse et classe « l'élément non conforme », et informe (i) le Gestionnaire d'investissement externe ou (ii) l'équipe de gestion de la Société de gestion.

En fonction de la nature de la non-conformité, l'équipe ESG peut décider de surveiller l'élément non conforme ESG (qui fera partie de la liste ESG). En cas de persistance de la non-conformité, un processus de remontée par l'intermédiaire des équipes Risque et Conformité est mis en place pour garantir un plan de correction en temps voulu et dans le meilleur intérêt des actionnaires et sur la base d'un processus interne.



Méthodologies

L'analyse ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement. Dans son cadre de travail ESG, la Société de gestion utilise les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment :

- Absence de sociétés qui ne répondent pas aux critères définis dans la liste d'exclusion de la Société de gestion et qui sont jugées incompatibles avec la promotion des caractéristiques E/S (p. ex. tabac, armes controversées).
- Évaluation du niveau de controverse - l'implication dans des controverses est une mesure clé des performances ESG. L'évaluation du niveau de controverse reflète dans quelle mesure une société est impliquée dans des polémiques et la façon dont elle gère ces polémiques.
- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies - Le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative en matière de durabilité des entreprises au monde visant à encourager ces acteurs et les sociétés du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le Pacte mondial des Nations Unies est un cadre fondé sur des principes pour les entreprises, qui énonce dix principes dans les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont issus de : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Scores de risque ESG : les scores de risque ESG mesurent l'exposition d'une entreprise aux risques ESG importants spécifiques à un secteur et la manière dont celle-ci gère ces risques. Cette méthode multidimensionnelle de mesure du risque ESG combine les concepts de gestion et d'exposition pour parvenir à une évaluation absolue du risque ESG.
- Émissions de GES du scope 1 - les émissions du scope 1 sont issues des opérations internes d'une entreprise, y compris la production d'énergie sur site, les flottes de véhicules, les opérations de fabrication et les déchets.
- Émissions de GES du scope 2 - les émissions du scope 2 sont des émissions indirectes générées par la production d'énergie utilisée par l'entreprise



Sources des données et traitement

Les publications et communications de l'entreprise, y compris les déclarations de la SEC, les présentations aux investisseurs, les rapports de durabilité et les sites Web d'entreprise servent de sources de données principales pour les investissements ESG.

L'équipe interne d'analystes du Gestionnaire d'investissement externe contacte régulièrement les équipes de gestion des sociétés en portefeuille pour obtenir des informations détaillées afin de renforcer leurs analyses. Le Gestionnaire d'investissement externe complète la recherche primaire avec des informations provenant d'une multitude de sources qui sont mises à jour et évaluées de manière continue.

En plus de la recherche principale sur les sociétés, les analystes ESG du Gestionnaire d'investissement externe utilisent les ressources suivantes :

- Organisations non gouvernementales et experts techniques
- Données gouvernementales
- Fournisseurs de recherche indépendants
- Médias

Le Gestionnaire d'investissement externe ne s'appuie pas sur des fournisseurs de données tiers pour déterminer le caractère approprié d'une société pour les portefeuilles des clients. Sa méthodologie de recherche exclusive, mise en œuvre par son équipe interne, favorise la prise de décision.

Le Gestionnaire d'investissement externe travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs de données pour promouvoir une synthèse plus précise des informations, fournissant ainsi une boucle de rétroaction positive. Le Gestionnaire d'investissement externe engage également les sociétés directement pour encourager une plus grande transparence autour d'un éventail de sujets ESG.

La gamme de ressources utilisées pour évaluer les politiques et les performances ESG des entreprises varie en fonction des ressources ESG considérées comme les plus importantes pour la performance à long terme d'une entreprise. Les dossiers de recherche ESG du Gestionnaire d'investissement externe sont conservés pour chaque société et comprennent des documents sur les évaluations de la performance ESG ainsi que les sources de recherche.

La proportion de données estimée dépend de l'entreprise examinée. Lorsque les sources principales ne disposent pas de données, le Gestionnaire d'investissement externe cherche à valider les données estimées à travers diverses sources. L'équipe interne d'analystes du Gestionnaire d'investissement externe synthétise toutes les données disponibles dans son processus de recherche. De même, le Gestionnaire d'investissement externe s'entretient souvent directement avec les sociétés pour combler les lacunes importantes en matière d'informations et il poursuit l'engagement après l'achat afin d'améliorer la publication des rapports ESG.

La Société de gestion utilise les données de fournisseurs externes pour surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales et/ou les objectifs durables (le cas échéant) du Compartiment et pour modifier ses listes noires. Plus précisément, la Société de gestion utilise principalement Sustainalytics (score de risque ESG, controverse, implication des produits, Pacte mondial des Nations Unies, etc.), Morningstar (analyse des groupes de pairs du Compartiment et divers calculs de données ESG au niveau du portefeuille), gouvernance ISS (évaluation des votes de résolution et votes par procuration) et ISS Ethix (données climatiques, score des solutions ODD, etc.). Les données sont intégrées et stockées dans l'outil interne « front-to-back » et/ou disponibles dans le système de gestion des données dédié de la Société de gestion, alimenté directement et en continu par les fournisseurs (certaines informations peuvent être retardées). Les informations sont également disponibles via des portails dédiés développés par les fournisseurs externes, et dont l'accès est limité à des utilisateurs spécifiques de la Société de gestion (en tant qu'équipe ESG, équipe risque, etc.). La Société de gestion vérifie que les données sont disponibles, rapportées ou calculées et fiables au fil du temps.

Au cas par cas, par exemple si un score ESG est manquant, la Société de gestion peut utiliser d'autres sources d'information pour se faire sa propre opinion, y compris des informations provenant de son gestionnaire de portefeuille délégué pour vérifier l'adéquation ESG de l'investissement avec la stratégie du Compartiment.



Limitations aux méthodologies et aux données

La Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement externe ont remarqué que les méthodologies et les données utilisées présentent les limites suivantes :

- **Qualité des données** : l'approche du Gestionnaire d'investissement externe inclut l'analyse qualitative des caractéristiques ESG d'une entreprise. La méthodologie est soumise à des limitations, notamment la dépendance à la qualité des données fournies par les sociétés en portefeuille ou les fournisseurs de recherche tiers.
- **Couverture** : l'équipe d'analystes ESG du Gestionnaire d'investissement externe peut ne pas être suffisamment fournie pour couvrir l'ensemble de l'univers d'investissement et des limites méthodologiques existent. En outre, en ce qui concerne les fournisseurs de données externes, bien que le nombre d'entreprises couvertes par les fournisseurs de données ait considérablement augmenté au fil du temps et que ce nombre continue à augmenter, il peut arriver qu'une entreprise spécifique ne soit pas évaluée par eux. En effet, soit le fournisseur de données ne couvre pas l'entreprise en question, soit l'entreprise n'a pas fourni les données nécessaires à une évaluation appropriée par le fournisseur de données.
- **Divergences dans les notations ESG** : le Gestionnaire d'investissement externe obtient ses données auprès de différents fournisseurs de données qui ont des méthodologies différentes pour évaluer la performance ESG. Le résultat de leur évaluation peut dans une certaine mesure être subjectif et incohérent.
- **Données estimées** : tous les points de données ne sont pas des données rapportées et certaines des données utilisées sont des estimations. Par exemple, dans le cas de données carbone ou de notations ESG, certains calculs techniques peuvent être basés sur des données estimées (par référence à la moyenne d'un groupe de pairs, par exemple).



Recherche raisonnable

L'évaluation de l'importance financière ESG (telle que décrite ci-dessus dans la section Stratégie d'investissement ci-dessus) est examinée et confirmée par des membres désignés du Comité d'investissement du Gestionnaire d'investissement externe.

La recommandation est présentée aux membres du Comité d'investissement du Gestionnaire d'investissement externe par l'analyste des titres et, si nécessaire, l'analyste ESG. Le Comité d'investissement, composé de tous les gestionnaires de portefeuille et analystes du Gestionnaire d'investissement externe, évalue tous les facteurs importants, y compris les considérations ESG, dans son examen des titres individuels.

Le Comité d'investissement du Gestionnaire d'investissement externe est en dernier ressort responsable de l'intégration ESG. La plupart de ses professionnels de l'investissement dans le Comité d'investissement ont une expérience transversale dans la recherche traditionnelle et sur les facteurs ESG. Le travail du Comité d'investissement entraîne une évaluation approfondie de la pertinence d'une société pour inclusion dans le portefeuille.

Dans le cadre de son modèle économique, la Société de gestion effectue des recherches raisonnables pour la sélection et la surveillance des stratégies gérées en externe. Les équipes Recherche raisonnable en gestion (RRG) et ESG effectuent activement des recherches raisonnables sur les actifs sous-jacents du Compartiment.

L'équipe RRG identifie et sélectionne des stratégies d'investissement externes de haute qualité et surveille l'univers des stratégies approuvées. L'équipe d'analystes RRG se concentre sur tous les éléments liés à l'investissement et à la durabilité d'une stratégie d'investissement, tels que l'organisation, l'équipe,

l'investissement, la construction de portefeuille, le processus, l'historique de suivi, etc. Les rapports de recherche RRG incluent une recherche raisonnable approfondie en matière de durabilité et un score de durabilité distinct.

Pour toutes les stratégies, les analystes RRG évaluent l'engagement et la transparence du Gestionnaire d'investissement externe en matière d'investissement durable. Ils évaluent également dans quelle mesure et à quelles étapes les critères ESG sont intégrés dans les stratégies d'investissement et effectivement pris en compte en compte dans le processus d'investissement et le portefeuille. Cette analyse est réalisée au moyen d'un questionnaire envoyé via la plate-forme exclusive de la Société de gestion, Deeligenz, ainsi que lors de réunions avec les professionnels impliqués dans la stratégie (par exemple, les gestionnaires de portefeuille, les analystes financiers, les analystes ESG, l'équipe de gestion, etc.). L'analyse approfondie de la Société de gestion est basée sur une « approche 5-P » : Parent, Personnes, Processus, Portefeuille et Performances. Chacun des aspects ci-dessus est évalué et conduit à une évaluation finale de la stratégie.

Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe RRG examine la performance de la stratégie sur une base mensuelle pour s'assurer qu'elle reste alignée sur le style d'investissement du portefeuille. L'équipe RRG est transparente et surveille régulièrement le portefeuille de la stratégie déléguée. Les notations ESG et autres caractéristiques durables des actifs sous-jacents du portefeuille sont surveillées régulièrement. En outre, les analystes RRG prennent part à des réunions trimestrielles avec les Gestionnaires d'investissement externes pour discuter des performances et transactions récentes afin de surveiller l'alignement avec la philosophie d'investissement et de durabilité initialement sélectionnée. Pour se préparer à la réunion, les analystes RRG envoient un questionnaire de surveillance à l'aide de la plate-forme exclusive de la société de gestion, Deeligenz, avec des questions relatives au portefeuille, à la performance et à la durabilité. Au cours des entretiens, le Gestionnaire d'investissement externe précise s'il y a eu des changements au sein de l'équipe et des processus. Les analystes et le Gestionnaire d'investissement externe discutent également de leurs récents engagements et des étapes clés de la période. En outre, les analystes RRG surveillent tous les événements importants susceptibles d'affecter le Gestionnaire d'investissement externe, par exemple en ce qui concerne ses investissements, ses analystes financiers et ESG, ses processus d'investissement, sa capacité d'engagement. Chaque changement peut avoir une incidence sur la notation de la stratégie sur la base des 5-P, ce qui peut entraîner une modification des notations de la stratégie, y compris le score de durabilité.

De plus, l'équipe ESG de la Société de gestion peut soutenir l'équipe d'analystes de la Société de gestion dans l'examen du processus et des méthodologies mis en œuvre par le Gestionnaire d'investissement externe lorsqu'il s'agit de prendre en compte les questions ESG.

L'équipe ESG fournira des commentaires qualitatifs pendant la phase de sélection sous forme de second avis et plus globalement, l'opinion de l'équipe ESG est recherchée dans le cas où un événement important est susceptible d'avoir un impact (positif ou négatif) sur le Gestionnaire d'investissement externe et le score de durabilité interne de la solution d'investissement. L'équipe ESG est chargée de vérifier que les investissements sous-jacents du portefeuille modèle du Gestionnaire d'investissement externe sont conformes aux critères de durabilité et/ou de responsabilité convenus avant la création et l'intégration du portefeuille. Tout au long du cycle de vie du portefeuille, l'équipe ESG peut permettre des dérogations sur les participations du portefeuille d'un point de vue ESG. La dérogation est basée sur une analyse interne, afin d'assurer la cohérence des données ESG et l'alignement de la stratégie avec les objectifs durables et/ou les caractéristiques E/S définis et vérifiera le meilleur intérêt du client final.

L'équipe ESG est chargée d'examiner périodiquement les listes d'exclusion, elle évaluera la pertinence des dernières informations ESG concernant les sociétés soumises à des restrictions et mettra à jour les listes en conséquence, ce qui permettra d'ajuster le portefeuille.



Politiques d'engagement

Le Gestionnaire d'investissement externe utilise des stratégies de propriété active pour résoudre des problèmes sociaux et environnementaux complexes. Le Gestionnaire d'investissement externe encourage les sociétés dans lesquelles il investit à adopter de meilleures politiques et pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Les initiatives de propriété active du Gestionnaire d'investissement externe couvrent une série de questions et de tactiques visant à améliorer la prospérité à long terme des investisseurs, des entreprises, de l'économie et de la société. Le Gestionnaire d'investissement externe concentre ses efforts

actifs en matière de propriété sur le risque climatique et l'égalité, ainsi que sur les mécanismes de gouvernance qui sous-tendent la société envisagée.

L'une des méthodes d'engagement suivantes peut être utilisée :

- Parler ou rencontrer directement les équipes de direction de la société ou d'autres représentants concernés
- Lettres du gestionnaire d'investissement externe à la direction ou aux conseils d'administration
- Initiatives d'investissement responsable à l'échelle du secteur, telles que les lettres d'adhésion et les groupes de travail d'engagement
- Déposer des résolutions d'actionnaires
- Autres méthodes de communication

Le Gestionnaire d'investissement externe peut déposer des résolutions d'actionnaire dans le cadre d'une stratégie d'engagement. Les sujets sont dérivés des priorités d'engagement du Gestionnaire d'investissement externe.

Le Gestionnaire d'investissement externe utilisera ce processus lorsqu'il estime qu'une société ne traite pas ou ne divulgue pas suffisamment d'informations sur un risque ESG important et n'est pas suffisamment réactive à ses tentatives d'engagement ou à ses demandes d'action.

Le Gestionnaire d'investissement externe peut se coordonner avec d'autres investisseurs responsables partageant les mêmes valeurs, pour déposer ou co-déposer des résolutions d'actionnaires.

La Société de gestion est spécialisée dans le conseil par délégation. Dans le cadre de son modèle économique, les Gestionnaires d'investissement externes sélectionnés assument la responsabilité de l'engagement auprès des sociétés. Afin de garantir l'homogénéité du vote pour tous ses fonds, la Société de gestion assume la responsabilité du vote et votera pour le Compartiment. Néanmoins, le Gestionnaire d'investissement externe peut jouer un rôle de conseil et guider la Société de gestion sur une question spécifique sur laquelle elle s'est engagée. La Société de gestion reste maîtresse de sa décision en dernier ressort.

Les politiques d'engagement et de vote de la Société de gestion sont disponibles sur son site Internet.



Indice de référence désigné

Aucun indice spécifique lié aux ESG n'a été désigné pour ce Compartiment.